

SEPTEMBRE 2014

NUMÉRO 67

# Les Nouvelles de L'ACcRèPa



ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

Site Internet : <http://www.accrepa.fr>



Le Puy du Fou



# HORIZON LIBERTE

**Automobiles et Camping Cars**

**01.60.63.58.58**

**11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry**  
**mail : [contact@horizonliberte.fr](mailto:contact@horizonliberte.fr)**



**-10% sur les accessoires**  
**Réservé aux membres de**  
**l'ACCREPA**

**Magasin d'Accessoires**  
**et Pièces détachées**

**Atelier Automobiles et Camping-cars**





## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis,

Tout d'abord mille excuses si cette revue n'est pas arrivée dans vos boîtes aux lettres dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre. Nous avons des maisons à roulettes, nous en avons profité quand le soleil a brillé.... Et comme certains le savent, la santé de mon papa passe avant TOUT.

Depuis la précédente revue, nous avons participé à la fête des clubs à Port sur Saône. Nous n'avons pas ramené la coupe mais nous avons quand même terminé 4<sup>ème</sup>. Bravo à nos 4 représentants et félicitations au Club de l'Est et à ses organisateurs. Félicitations au Club PCA qui a remporté la coupe cette année.

Nous nous sommes aussi retrouvés lors de plusieurs sorties. J'ai pu constater que la bonne humeur et la convivialité étaient toujours aussi présentes sauf peut-être parfois la tolérance.

Ensuite nous pourrons nous croiser lors du Forum des voyages, organisé par le CCC Centre, qui se tient cette année à St Georges sur cher (41).

Enfin, ce sera notre Assemblée Générale qui se tiendra à Soligny la Trappe (61) le week-end des 22 et 23 novembre. Elle sera précédée cette année d'une Assemblée Générale Extraordinaire suite à un changement de statut de la FFACCC. La salle sera ouverte dès le vendredi soir, et nous pourrons prendre un repas en commun où chacun pourra apporter sa bouteille de beaujolais nouveau si cela vous dit...

Vous pouvez envoyer les chèques de ré-adhésion et d'inscription de l'AG dans la même enveloppe à notre trésorière préférée: "Picsounette" dès maintenant.

Je pense très fort à ceux qui ne peuvent pas profiter de leur camping-car en ce moment, gardez le moral, le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter un prompt rétablissement.

Avec ma plus sincère amitié.

Jocelyne





# ESSONNE Caravanes

Tél. : 01 69 01 72 98

Vente de camping-cars et de caravanes neuves et d'occasions

ESSONNE CARAVANES  
42 AVENUE DE LA DIVISION  
LECLERC - RN 20  
91310 LONGPONT SUR ORGE

[www.essoncar.com](http://www.essoncar.com)



Nous avons testé avec satisfaction ce produit,  
il sera bientôt disponible à la Boutique

## Additifs sanitaires

pour vos toilettes

Monochem



- GAIN DE PLACE : un récipient à ranger au lieu de 2 ou 3
- pour les EAUX PROPRES et les EAUX USÉES
- Fresh green et Fresh Green Pack ÉCLAIRCISSENT LE PAPIER TOILETTE
- EFFICACITÉ DE MINIMUM 4 JOURS, ET SUPÉRIEURE À 7 JOURS pour les produits Fresh Green et Fresh Green Pack
- PARFUMS AGREABLES ET NEUTRALISATION DES MAUVAISES ODEURS
- FACILITÉ DE DOSAGE : les bouteilles disposent d'un bouchon gradué, et les sachets sont pré-dosés

NOS PRODUITS :

Fresh Green  
Fresh Green Pack

Fresh Blue  
Fresh Blue Pack

**maintenant  
en vente sur  
amazon.fr**

(mots-clés: Monochem,  
additifs sanitaires)

Safefresh Industries SPRL - Ave. de la Trémoine d'Orléans - 1080 Bruxelles - Belgique  
T: 0032 2 342 36 36 - F: 0032 2 342 36 37 - [info@safefresh.com](mailto:info@safefresh.com)  
[www.safefresh.com](http://www.safefresh.com)



**La solution  
à la  
surcharge  
Sans permis  
E-B  
(selon modèle)**



24230 MONTCARET

Tél. +33(0)5 53 73 44 16

Mob. +33 (0)6 79 65 52 95

[podium@fautras.org](mailto:podium@fautras.org)

[www.fautras.com](http://www.fautras.com)



# ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Pâté

☎ **01.60.84.29.75. // 06.10.92.08.22**

Courriel : [accrepa@accrepa.fr](mailto:accrepa@accrepa.fr) Site Internet <http://www.accrepa.fr>

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le N° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284 - Assurance ALLIANZ n° 45413848

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

## ANNONCEURS

ALDEN  
ESSONNE CARAVANES  
EUROMER  
EXPO CAMPING SPORT  
ENTENDRE  
VANS FAUTRAS  
FAVEMAT MONTLOUIS  
FIRESTONE  
FRANCE PASSION  
HORIZON LIBERTÉ  
CARAVANE SERVICE JOUSSE  
KRISS LAURE  
FERME DE LA LIONNIERE  
LUDOSPACE  
MFA  
MARQUET  
MAURITANIE AVENTURE  
PASS CAMPING-CAR  
PELLETIER TEXTILES  
PLASTOREX  
SALAISONS DE PRADELLES  
SATELLITE INDUSTRIES

Ils sont nos fidèles partenaires et nous aident pour la parution de notre revue

Donnons-leur la préférence pour nos achats en nous recommandant du club.

*Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site Internet.*

## SOMMAIRE

|                                             |    |
|---------------------------------------------|----|
| Editorial .....                             | 3  |
| Sommaire .....                              | 5  |
| Conseil d'Administration .....              | 7  |
| <b>Actualités :</b>                         |    |
| • Les nouvelles .....                       | 9  |
| • Les plaques bleues .....                  | 11 |
| <b>Les Sorties :</b>                        |    |
| • Sorties ACcRéPa 2014 .....                | 12 |
| • Sorties ACcRéPa 2015 .....                | 13 |
| • Agay séjour au royal camping .....        | 14 |
| <b>Assemblée Générale :</b>                 |    |
| • Bulletin d'inscription .....              | 16 |
| • Programme .....                           | 17 |
| <b>Carnets de voyages :</b>                 |    |
| • La Fête des Clubs .....                   | 18 |
| • Le Tour du Roannais .....                 | 29 |
| • La Pêche à Seraincourt .....              | 30 |
| • Escapade chez les Ch'tis .....            | 32 |
| • Les Fêtes Médiévales .....                | 38 |
| • Le Puy du Fou .....                       | 42 |
| Ils ont pensé à nous .....                  | 37 |
| Renouvellement d'adhésion .....             | 48 |
| Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa .....       | 49 |
| Conditions générales et particulières ..... | 50 |



**RÈGLES DE PARUTION :** « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents.

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis.

Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.



**Vous êtes camping-cariste,  
privilégiez les étapes nature...**



FRANCE  
PASSION  
Tarif amical



**... et découvrez l'accueil des vignerons et fermiers de France !**



Passez des nuits sûres et tranquilles dans toutes les régions... rencontrez des accueillants passionnés, dégustez, savourez...



Découvrez des produits authentiques... huile d'olive, fromages, vins de tous les vignobles de France, fruits et légumes biologiques, charcuteries, miels, foie gras.

**Le principe est simple :** dans toute la France, des producteurs fermiers et vignerons vous invitent à stationner **gratuitement** sur leur propriété, de jour comme de nuit, pour 24 h d'étape.



L'accueillant France Passion vous propose :  
un accueil authentique et convivial,  
des emplacements plats et stabilisés,  
des conseils, bons plans et idées de visites  
dans sa région.



Seules conditions pour profiter de cet extraordinaire réseau de stationnement : voyager en camping-car autonome (eau, sanitaire, déchets), avoir le Guide France Passion de l'année en cours et savoir dire "Bonjour" et "Merci"...



## Le kit annuel

**Jusqu'au 31 décembre 2013**

24€

- **Votre carte d'invité**
- **Le Guide des Etapes,**  
**mis à jour chaque année avec :**
  - 20 cartes régionales
  - les itinéraires d'accès
  - les services proposés
  - l'activité de vos hôtes
  - les bonnes tables à l'étape
- **La vignette de l'année en cours**
- **La carte de France des étapes**

**1.800 étapes gratuites,  
conviviales et chaleureuses  
en toute saison !**

**Profitez du tarif de 24€ au lieu de 26€ jusqu'au 31 décembre (tarif normal 29 €)**



■ CS 10057 - 84202 CARPENTRAS Cedex ■ fax : 04 90 60 48 69

■ e-mail : [info@france-passion.com](mailto:info@france-passion.com) ■ Information : [www.france-passion.com](http://www.france-passion.com)

**COMMANDE DU GUIDE 2014 – Mars 2014 à Pâques 2015**  
**TARIF AMICAL FEACCC**

- ☐ Je suis déjà «Invité France Passion» et souhaite renouveler mon adhésion.

Mon N° de Carte d'Invité est : | | | | |

- ☐ Je demande mon inscription sur la liste des invités, et j'accepte les règles générales de la Formule Invitations.

Nom et adresse :

E-mail : \_\_\_\_\_

Mon Club : \_\_\_\_\_

**Je commande avant le 31 décembre 2013**

- ☐
- Je joins le règlement de
- 24 €**
- au lieu de 29 €

### Je commande après le 31 décembre 2013

- ☐ Je joins le règlement de **26 €** au lieu de 29 €

- Livraison Mars 2014 • Après Mars, livraison sous 4 jours à réception de votre commande.

JE RÉGLE PAR : ☐ Chèque à l'ordre de France Passion

- ☐
- Carte bancaire (Visa - Mastercard - AE)

\_\_\_\_\_ date of completion \_\_\_\_\_

### Cryptogramme

## Cryptogramme

3 derniers chiffres au verso de votre CB



# COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

selon l'Assemblée Générale du 26 octobre 2013 et le Conseil d'Administration du 27 octobre 2013



**Président d'honneur  
Raymond LAPORTE**



**Jocelyne LEBLANC**



**Brigitte LE CALVEZ**



**Annick DEBAERT**



**Jean-Claude MOUFFLE**



**Jean-Claude METEYER**



**Roger OLLIVIER**



**Liliane FERRAND**



**Claudine COUSIN**



**Nicole LIEBIG**



**Délégué**

**Marc BEURAIN**

|                     |                                                               |                  |                             |
|---------------------|---------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------|
| Jocelyne LEBLANC    | Présidente                                                    | 📞 06.10.92.08.22 | leblancjojo@hotmail.com     |
| Brigitte LE CALVEZ  | Vice-présidente<br>Trésorière                                 | 📞 06.08.06.08.01 | brigittelecalvez@hotmail.fr |
| Jean-Claude MOUFFLE | Vice-président<br>Responsable site internet<br>Délégué FFACCC | 📞 06.59.84.83.08 | jean-claude.mouffle@sfr.fr  |
| Annick DEBAERT      | Secrétaire<br>Relations publiques                             | 📞 06 80.06.88.00 | annick.debaert@free.fr      |
| Roger OLLIVIER      | Coordinateur de sorties                                       | 📞 06.84.98.79.70 | rogerollivier@sfr.fr        |
| Jean-Claude METEYER | Comptable                                                     | 📞 06.60.23.09.98 | maxamelina@orange.fr        |
| Liliane FERRAND     | Publicité                                                     | 📞 06.80 04 85 55 | liliane.ferrand44@orange.fr |
| Claudine COUSIN     | Rédaction Journal                                             | 📞 06.79.20.59.95 | claudine.cous1@free.fr      |
| Nicole LIEBIG       | Boutique ACcRéPa                                              | 📞 06.80.62.94.07 | francois.liebig@orange.fr   |
| Marc BEURAIN        | Sonorisation                                                  | 📞 06 83.42.96.76 | beurain.marc@orange.fr      |



**Venez savourer notre menu fermier !**

**au milieu de la nature et des animaux de la ferme**

*En saison : chèvre, chevreau, agneau, volaille issus de l'exploitation*



## Ferme Auberge La Lionnière

Chambres d'hôtes  
Gîtes ruraux  
Vente de fromages de chèvre

Françoise et Frédéric BOULAND

Ferme de la Lionnière - 1 rue de la Lionnière

41 110 MAREUIL/CHER

Sur réservation au 02 54 75 24 99

Mail : [contact@lalionniere.fr](mailto:contact@lalionniere.fr) - [www.lalionniere.fr](http://www.lalionniere.fr)



## LA MAURITANIE EN CAMPING CAR

UNE AVENTURE ENTRE DESERT OASIS ET OCEAN

6 voyages entre janvier et mars chaque année  
tous avec départs garantis

possibilité d'extension au Sénégal

les camping-cars restent sur la  
route goudronnée

expéditions dans le désert  
avec les 4x4 de l'organisation  
que vous pourrez conduire

sortie en mer avec les pêcheurs  
du Banc d'Arguin

### MAURITANIE AVENTURE

Rue Centrale  
43350 Blanzac  
Tél. 04 71 02 90 07  
Port. 06 14 82 49 41

[www.mauritanie-aventure.com](http://www.mauritanie-aventure.com)

Coordonnées GPS: Latitude :44.77596°  
Longitude :3.88788°

**PRADELLES  
Haute - Loire**

**BIENVENUE**

LES PLUS BEAUX  
VILLAGES  
DE FRANCE

Située aux abords d'un des plus  
beaux villages de France, Pradelles (43),  
l'aire de la saison vous accueille toute  
l'année sur une aire privée, clôturée  
et fermée par un portail la nuit, face  
à une boucherie-charcuterie proposant  
les produits du terroir.  
Fournissant tous les services,  
plein d'eau potable, vidange WC,  
vidange eaux usées,  
branchement électrique,  
l'aire de la saison dispose également  
d'un barbecue ainsi que des tables  
extérieures.  
Pour la modique somme de 2€,  
l'aire de la saison  
est un endroit à ne pas manquer.

«Endroit très calme, très accueillant.  
Le petit village de Pradelles est très beau»  
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et  
au matin, nous nous sommes rendu  
au magasin en face où se trouvent de  
délicieux produits du terroir et un excellent  
accueil .  
Nous repasserons.»  
Bob du 84

**HALTE CAMPING CAR**

**AIRE DE LA  
SALAISON**

**43  
Pradelles**

[www.saisons-de-pradelles.fr](http://www.saisons-de-pradelles.fr)



**Rappel :** Il reste des places pour la découverte des îles Morbihannaises du 19 au 28 juin 2015 (voir revue de Juin 2014). Vous pouvez encore vous inscrire.

### BULLETIN D'INSCRIPTION PROVISOIRE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

| acompte | Nbre de personnes | Total |
|---------|-------------------|-------|
| 200 €   |                   |       |

Bulletin accompagné du chèque à l'ordre de l'ACcRéPa à adresser avant le 31 octobre 2014 à :

Brigitte Le Calvez  
179 av. du Général de Gaulle - 91550 PARAY VIEILLE POSTE

## Petites annonces

- \* Un protect-car, modèle « para-pro ».
- \* Octobre 2011
- \* Couleur blanc
- \* Réglable en hauteur de 2.60 à 3.30 m.
- \* Longueur 8 m.
- \* Cric à manivelle
- \* Prix : 2.500 €
- \* Si vous êtes intéressés, contactez Danièle et Alain PAGES au ☎ 06.11.83.41.75

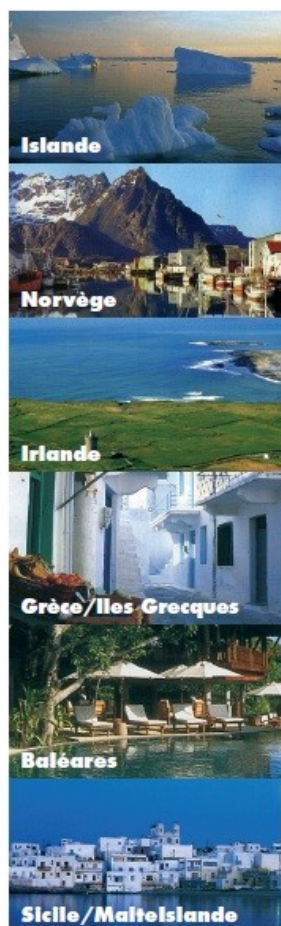


Lors de la Fête des clubs, nous avons découvert la flamme, le kakémono et la banderole à l'effigie du club.



Didier était bien placé, nous n'avons pas pu résister, admirons sa nouvelle « coiffe »...





Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

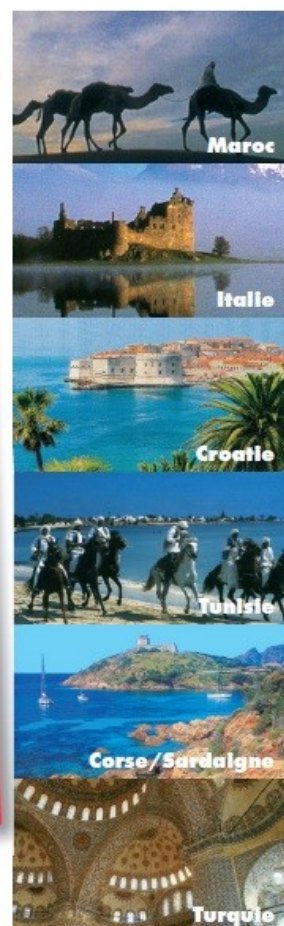
**SETE - TANGER**  
**& SETE - NADOR**

Nouveaux **FERRIES** - Nouvelle **COMPAGNIE**  
**MODERNE - CONFORTABLE - RAPIDE**



**www.euromer.net**

EURO-MER - 5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3  
Tél. 04 67 65 67 30 - Fax 04 67 65 20 27



**Pelletier textiles**

64, route de Foëcy 18100 Vierzon

Tél: 09 53 37 57 21 port: 06 50 21 49 22

[www.pelletier-textiles.com](http://www.pelletier-textiles.com)

100% laine de mouton



Profils tous types

Expédiés sous 48 h



protections roues

Protection été et hiver plus aucune condensation

Intégraux réalisation sur mesures en 5 heures dans nos ateliers

Toutes nos fabrications sont garanties 3 ans



## Remise des plaques bleues

**Lors de l'escapade chez les ch'tis  
A Lewarde, le 6 juin 2014**



Equipage Serge et Lucie David

**Sortie Puy du Fou  
Au Mont des Alouettes le 2 juillet 2014**



Equipage Michel et Catherine CHANAL



Equipage Maryse et Alain Lenoir



## Sorties ACcRéPa organisées en 2014

*Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.*

| THEME                                  | DATE                                       | LIEU                                 | ORGANISATEURS                            |
|----------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------------|
| La Galette des Rois                    | 25 & 26 janvier                            | Fontaine-Fourches (77)               | Le bureau                                |
| Les Retrouvailles de Printemps         | 4 au 7 avril                               | Honfleur (14)                        | Cathy, Jocelyne et leurs conjoints       |
| Les Cerfs volants                      | 11 au 13 avril<br><i>Annulée</i>           | Berck (62)                           | Mireille, Jocelyne et leurs conjoints    |
| La Pêche                               | 26 & 27 avril                              | Seraincourt (95)                     | Gilbert et Gisèle                        |
| Escapade chez les Ch'tis               | 6 au 12 juin                               | Lewarde (59)                         | J-Jacques et Chantal<br>Serge et Lucette |
| Autour de Chinon                       | 20 au 23 juin<br><i>Annulée</i>            | Chinon (37)                          | Annick et Christiane                     |
| La Vendée et son histoire              | 2 au 7 juillet                             | De Grasla au Puy du fou (85)         | Mireille, Jocelyne et leurs conjoints    |
| De Lurcy à Pradelles<br>Fête médiévale | 7 au 10 juillet<br>11 au 14 juillet        | Lurcy (03)<br>Pradelles (43)         | Jocelyne, Laurent et leurs conjoints     |
| Le Tour de l'avenir                    | 23 au 30 août                              | De St Flour (15) à La Toussuire (73) | Jocelyne, Didier et Stéphane (ALDEN)     |
| Sortie vélo                            | 3 au 18 septembre<br><i>Reportée</i>       | De Dinard (35) à Nantes (44)         | Roland, Daniel et leurs épouses          |
| Camping le Paradis                     | 8 au 14 septembre<br>Prolongation possible | Le Croisic (44)                      | Jocelyne et Didier                       |
| Assemblée Générale ACcRéPa             | 22 & 23 novembre                           | Soligny la Trappe (61)               | Le bureau                                |



### **Vous souhaitez organiser une sortie !**

Contactez le coordinateur des sorties :

Roger Ollivier ☎ 06 84 98 79 70 afin d'obtenir

« le guide de l'organisateur » et réserver vos dates sur le planning.

## Sorties ACcRéPa prévues en 2015

*Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.*

| THEME                          | DATE              | LIEU                            | ORGANISATEURS                        |
|--------------------------------|-------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| La Galette des Rois            | 17 & 18 janvier   |                                 | Le bureau                            |
| Les Retrouvailles de Printemps | 28 & 29 mars      |                                 |                                      |
| La Pêche                       | 24 au 26 avril    | Seraincourt (95)                | Gilbert et Gisèle                    |
| Circuit au Portugal            | 25 mai au 13 juin | Portugal                        | Reine et Fernando, Annie et Joël     |
| Le Golfe du Morbihan           | 19 au 28 juin     |                                 | André, Brigitte et Daniel, Janine    |
| Le Tour de l'avenir            | 22 au 30 août     |                                 | Jocelyne, Didier et Stéphane (ALDEN) |
| Sortie vélo                    | 3 au 18 septembre | De Dinard (35)<br>à Nantes (44) | Roland, Daniel et leurs épouses      |
| Assemblée Générale ACcRéPa     | 14 & 15 novembre  | St Denis les Ponts (28)         | Le bureau                            |

## Sorties FFACCC et autres clubs prévues en 2015

| THEME               | DATE                                            | LIEU                  | ORGANISATEURS |
|---------------------|-------------------------------------------------|-----------------------|---------------|
| Séjour de Printemps | 12 février au 26 mars                           | Agay (83)             | CCC EST       |
| Euro CC             | 21 au 25 mai<br>Prolongations :<br>25 au 31 mai | Tournai (Belgique)    | FFACCC        |
| Folklore            | Août                                            | Port sur Saône (70)   | CCC EST       |
| Fête de la bière    | 15 au 22 septembre                              | Erding près de Munich | CCC EST       |
| Salon du Bourget    | 26 octobre au<br>4 novembre                     | Le Bourget (93)       | FFACCC        |
| Forum des voyages   | 7 au 11 novembre                                |                       |               |
| Circuit             | 15 mai au 15 août                               | Chine                 | FFACCC        |



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 12 février au 26 mars 2015



Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue : OUI - NON

Monsieur - Nom / Prénom : .....

Madame - Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... - Ville : .....

N° adht FFACCC : ..... - Club : .....

Téléphone fixe : ..... - Portable : .....

Adresse E-mail : ..... @ .....

Immatriculation CC : ..... - Longueur : ..... m.

Voiture ou remorque : OUI - NON

Participation :

- Réservation d'une semaine par équipage : 12,00 €
- Semaine supplémentaire : 10,00 €
- Adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par semaine et par équipage
- Total : ..... € --> 1<sup>er</sup> chèque à libeller au nom du CCC Est

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 € --> 2<sup>ème</sup> chèque à libeller au nom du CCC Est

Tarif journalier du camping à régler sur place au Royal Camping :

- 1 ou 2 personnes : 13,50 € y compris branchement électrique (6 ampères)
- Personne supplémentaire : 3,00 €
- 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €
- Taxe de séjour : 0,50 € par jour et par personne

Périodes concernées :

| Périodes                           | OUI | NON | Observations éventuelles |
|------------------------------------|-----|-----|--------------------------|
| Du 12 au 19 février 2015           |     |     |                          |
| Du 19 au 26 février 2015           |     |     |                          |
| Du 26 février 2015 au 05 mars 2015 |     |     |                          |
| Du 05 au 12 mars 2015              |     |     |                          |
| Du 12 au 19 mars 2015              |     |     |                          |
| Du 19 au 26 mars 2015              |     |     |                          |

Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard le : 12 janvier 2015

Sont inclus dans la participation : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans la présente revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées, etc.

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent bulletin.

Je soussigné M. ou Mme ..... agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente, ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-Car Club Est

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture de l'Yonne le 27/05/1980  
Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N° IM075100284 / Assurance Allianz N° 45413848  
Siège social : 20/22 rue Louis Armand - 75015 - PARIS - Téléphone : 01 45 58 57 86 - E-mail : secr.ffaccc@orange.fr



## Séjours ouverts à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

### AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING du 12 février au 26 mars 2015

SÉJOUR OUVERT A TOUS LES ADHÉRENTS FFACCC et FICM.

Adresse : ROYAL CAMPING - Camp Long  
Rue Marie-Louise Robinson  
83530 - AGAY

Coordonnées GPS : N 43° 25' 12" - E 06° 51' 25"



Organisateurs : Mauricette et Robert Poulet  
Tél : 03.84.81.63.13 - 06.32.41.71.22

Inscriptions à adresser à :  
M. DRAUT Régis  
54 place Cardot  
08140 - DOUZY

Tél : 03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92

E-mail : [regis.draut@orange.fr](mailto:regis.draut@orange.fr)

#### Participation :

Chèque 01 : Réservation d'une semaine , par équipage : 12,00 €  
Semaine supplémentaire : 10,00 €

Adhérent direct à la FFACCC (UCCF), par semaine et par équipage : 10,00 €

Chèque 02 : Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 €

Ces deux chèques sont à libeller à l'ordre du CCC Est

#### Tarif journalier du camping - à payer sur site :

1 ou 2 personnes, avec branchement électrique (6 ampères) : 13,50 €  
Personne supplémentaire : 3,00 €  
1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €  
Taxe de séjour par jour et par personne : 0,50 €

Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée.

Aucune confirmation de l'acceptation sera envoyée.

Vous ne serez contactés qu'en cas de mise sur liste d'attente.

En considérant les emplacements disponibles, la durée du séjour  
est au minimum de : 8 jours (7 nuitées)

#### PRESTATIONS NON COMPRISES DANS LA PARTICIPATION :

Nous organiserons des départs en bus pour :

Carnaval de Nice : du 13 février au 1<sup>er</sup> mars 2015

Fête du Citron à Menton : du 14 février au 4 mars 2015

Concernant les réservations pour ces festivités, un bulletin sera envoyé aux  
équipages concernés.

Possibilité de se rendre également à la Fête du Mimosa à St Raphaël : dates  
non connues à l'heure où nous préparons ce document.







# ASSEMBLEE GENERALE

Du 22 novembre 2014

## BULLETIN D'INSCRIPTION

- J'assisterai à l'Assemblée Générale

- Je n'assisterai pas à l'Assemblée Générale et j'envoie mon pouvoir

*(rayer la mention inutile)*

### POUVOIR

Nom : ..... Prénom : .....

Absent à l'Assemblée Générale de l'ACcRéPa le 22 novembre 2014, je donne mon pouvoir à :

Nom : ..... Prénom : .....

Date : ..... Signature :

*Le règlement intérieur de l'ACcRéPa a limité l'attribution des pouvoirs à 3 par personne.*

*Vous avez la possibilité*

- soit d'établir votre pouvoir au nom d'un adhérent après vous être assuré qu'il peut encore en recevoir.*
- soit de le laisser en blanc et le bureau l'attribuera selon les possibilités.*

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénoms : ..... tél : .....

Repas du samedi soir et buffet du dimanche Nb : ..... x 58,00 € = ..... €

Repas du samedi soir seulement Nb : ..... x 47,00 € = ..... €

Total à payer = ..... €

*Règlement par chèque à l'ordre de l'ACcRéPa*

### Proposition de candidature au conseil d'administration

Je soussigné, NOM..... Prénom ..... Adhérent n°.....

Membre de l'ACcRéPa depuis au moins un an, me présente en tant que candidat au Conseil d'Administration et je m'engage, si je suis élu, à assurer un poste à responsabilité.

Fait le .....

Signature

Bulletin à retourner IMPERATIVEMENT avant le 30 OCTOBRE 2014 à :

ACcRéPa - Brigitte Le Calvez

179 av. du Général de Gaulle - 91550 PARAY VIEILLE POSTE



# ASSEMBLEE GENERALE

Des 22 et 23 novembre 2014

Salle polyvalente - SOLIGNY LA TRAPPE (61380)

N 48°36'58.8" - E 0°32'35.4"

## PROGRAMME

Possibilité d'arriver dès le vendredi 21 novembre après-midi.

Vendredi soir, repas en commun dans la salle si vous le souhaitez.

### **Samedi 22 novembre**

A partir de 10h00: accueil des camping-cars sur le parking de la salle polyvalente. Nous passerons la nuit du samedi au dimanche sur le parking

- 10h30 pointage des présents et enregistrement des ré-adhésions 2015  
Repas dans les camping-cars
- 14h00 pointage des présents et enregistrement des ré-adhésions 2015.
- 14h45 Assemblée générale extraordinaire afin de procéder à des modifications de nos statuts.
- 15h00 début de l'assemblée générale.
- 17h30 clôture de l'assemblée générale
- 18h00 réaménagement de la salle pour le repas
- 19h00 remise des plaques bleues
- 20h00 Repas servi à table par le traiteur

Pendant le repas, pour se dégourdir les jambes ou faciliter la digestion, nous pourrions exécuter quelques pas de danse. Nos conteurs pourront nous raconter leurs histoires les plus drôles, nos chanteurs nous faire entendre leur jolie voix.

Au cours de la soirée une tombola sera organisée.

### **Dimanche 23 novembre**

#### Pour les administrateurs :

- 10h00 Réunion du Conseil d'Administration

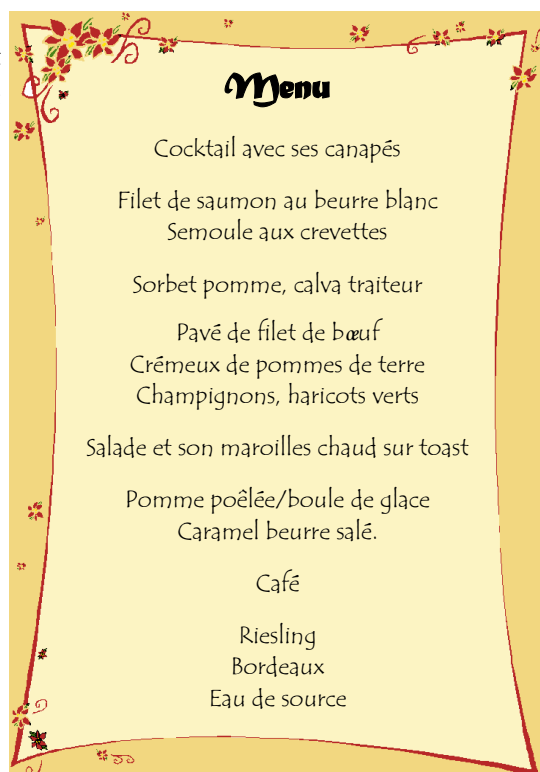
#### Pour les autres :

- 10h00 le troc des camping-caristes
- 12h30 ACcRéPapéro
- 13h00 repas en commun dans la salle  
- buffet froid traiteur (si commandé)  
ou  
- repas tiré du sac

Après le repas : Balade ou jeux en salle.

### **Lundi 24 novembre**

Dislocation



**IMPORTANT : Renvoyez, impérativement, votre bulletin d'inscription avant le : 30 Octobre 2014**



### Mardi 27 mai

Nous sommes très bien accueillis par les bénévoles du CCC Est et regroupés par Clubs.

19 clubs participent à la Fête des Clubs. Nous sommes 165 équipages soit 318 adhérents et 71 aux prolongations.

Une buvette a été installée au centre du terrain de camping, lieu convivial où nous pouvons nous réunir.

La boulangerie est là tous les matins de 8h à 9h. Plusieurs commerçants sont présents également : marchand de champagne, charcutier qui remporte un beau succès et devra travailler la nuit pour satisfaire ses nombreux clients, vendeur de bijoux magnétiques, concessionnaire de camping-cars local.

### Mercredi 28 mai

A 18h nous nous réunissons pour un ACcRéPapéro offert par nos gentils organisateurs. Nous en profitons pour désigner les 4 représentants du club qui défendront nos couleurs : Pierrette et Alain Lacroix avec Claudine et Alain Cousin.

Les jeux se décomposent de la façon suivante :

- \* La pêche à la ligne : 1 personne du groupe
- \* Un jeu de piste dans la ville de Port sur Saône : tout le club participe
- \* 4 jeux d'adresse : Lancer d'anneaux, pousse ou roule, cloutix, weykik.
- \* Un quizz intellectuel

Le soir, nous assistons à un spectacle : La chorale Portusienne, soirée très réussie

### Jeudi 29 mai

Début des jeux collectifs le matin par la pêche à la ligne : c'est Alain Cousin qui s'y colle, Gilbert l'accompagne, ils partent en minibus. il sort 3ème sur 19.

Lors de la réunion d'information, Jocelyne a proposé un pique-nique avec tous les clubs afin de mieux se connaître. Beaucoup ont joué le jeu : 180 à 200 participants soit une cinquantaine de tables, le soleil est là aussi.

Nous commençons les jeux individuels : une douzaine de jeux anciens sont installés : tir à l'arc, lancer de boules carrées, billards Japonais et Hollandais, contact électrique, lancer d'anneaux, pousse ou roule, etc...

L'après-midi, balade au parc animalier et parcours santé.



La soirée se termine par une pièce de Georges Feydeau « Léonie est en avance »

### Vendredi 30 mai

Ce matin beau soleil, à midi, nous fêtons les 30 ans de mariage de Marc et Jeannine Beaurain.

Suite au lâcher de truites, à 14 h, Gilbert et Alain Cousin sont autorisés à retourner pêcher (21 truites sorties de l'eau que nous dégusterons au dîner), pendant ce temps, les autres parcourent la ville afin de trouver les énigmes qui compteront pour la remise de la coupe. Le soir, le barbecue truite est fort réussi, et les truites excellentes. Tout le monde est content.

A 20h30, nous écoutons l'orchestre harmonie avec 2 chanteurs. C'est tous les soirs la fête et c'est très beau.

## Samedi 31 mai

Début des jeux collectifs le matin.

L'après-midi nous terminons par le quizz intellectuel. Ensuite les résultats sont proclamés :

- \* Le club PCA remporte la coupe, Nous finissons 4ème avec une coupe et une bouteille de vin.

Nous obtenons de très bons résultats pour les jeux individuels :

- \* Didier Leblanc est 9ème
- \* Jean-Claude Mouffle 11ème
- \* Jocelyne Leblanc 28ème
- \* Denise Lecam 32ème

soit 4 gagnants sur 16 accrépiens et 320 participants. **Bravo à tous...**

Les jeux se terminent par un dîner de gala. Après un bon repas, nous dansons et nous avons même droit à faire de la gym au sol. Nous nous séparons vers 1h30 du matin.

## Dimanche 1er juin

C'est déjà le départ à 9h30. Pour nous, ce fût une rencontre agréable avec un temps correct et beaucoup de convivialité.

Merci à tous les dirigeants et nos Jocelyne, Didier et Jean-Claude pour leur dévouement toujours aussi présent.











## 30 ans de mariage de Marc et Jeannine Beaurain

*Texte écrit par Alain LACROIX*

Du Portugal aux Portusiens, il n'y a qu'un mot.

En passant par la Lorraine, les gens de l'Est ont été annexés au Parisiens pour fêter cette rencontre fédérale dans une lutte fratricide.

JOJO et DIDIER LEBLANC, plus blanc que blanc, Présidente de l'ACcRéPa, les adhérents que l'on ne croit pas, mais qui font des tours pendables.

Bien sûr, pour officialiser, nous avons convié LEVEQUE qui a pêché avec LI-LIANE, mais accompagne LACROIX et la bannière de PIERRETTE et tout sera pour le mieux.

Aujourd'hui, nous sommes tous réunis pour célébrer les 80 ans d'un métallier à l'acier bien trempé, et aussi pour fêter les 30 ans de mariage de MARC BEURAIN qui a épousé la belle croupe et les beaux seins de JEANNINE.

Ici présents pour les accompagner :

- \* ANDRE et DENISE LECAM, dits les camelots.
- \* GILBERT ET GISELE TRANCHANT par qui nous sommes toujours au courant, déformation d'électricien oblige.
- \* ALAIN ET CLAUDINE les COUSINS du Québec.
- \* JEAN-CLAUDE et EVELYNE MOUFFLE dits les moufflons.

Alors trinquons...







# HAUTE-SAONE

Superficie : 537 600 hectares - Population : 222 254 habitants -  
Préfecture : Vesoul - Sous-Préfecture : Lure - Homme célèbre :  
Xavier de Montepin, né à Apremont en 1823 - Gastronomie : dans  
cette région, la cuisine comtoise conserve ses anciennes traditions -  
Quelques spécialités : soupe aux graminées, croûte aux morilles,  
merlette à la Graysoise, fondue aux fromages, sans oublier le Comté  
et la cancoillotte - Soins : à Luxeuil-les-Bains - Gynécologie,  
Phlébologie.

8 Equipages de l'ALCReP  
qui participent ACTIVEMENT  
aux Jeux de la FFACC à  
Port-Sur-Saône, sous ses drapeaux  
sont et ont été, vous adressent  
leurs amicales félicités pour  
votre victoire.

Claudine Alain  
Bisais à tous les copains  
Ronde Alain  
S.C. et E. Moufle Bises à tous  
et A. Lacroix  
Isabelle  
Didier

## FAMILLES

BEURAIN Jean et Jeanine  
COUSIN Alain et Claudine  
LACROIX Alain et Gertrude  
LEBLANC Didier et Jeanne  
LECAM André et Denise  
LEVÊQUE René et Liliane  
MOUFFLE Jean, Claude et Jeanne  
TRANCHANT Gilbert et Gisèle.



### Lundi 2 juin - Les Prolongations

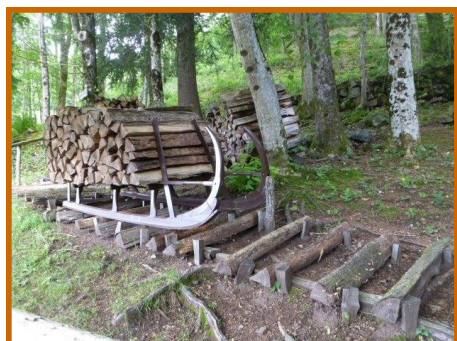
Départ pour Luxeuil les Bains, visite des bâtiments extérieurs des thermes et ses sources réunis qui donnent une température constante de 34° (nous voyons Liliane et René Lévêque en cure). Ensuite rue aux 58 balcons avec ses pierres saônnaises bicolores pour arriver sur un site archéologique (fouilles) ossements et sarcophages, Basilique Saint Pierre du 6ème siècle édifée par Saint Clolomban, le cloître et une ancienne abbaye.

Après-midi, écomusée du pays de la cerise. Nous apprenons beaucoup, depuis la cueillette à la fabrication du kirsch, visite et dégustation à la distillerie Devoille.



### Mardi 3 juin

Départ pour Lure-Servance, col des croix 678m, pour château Lambert, le musée de la montagne créé en 1977 (il faudra y retourner pour approfondir). Histoire de la grande boucle créée en 1903 jusqu'à nos jours. Déjeuner à Belfahy avec spécialités (munster et tarte aux myrtilles). Nous prenons un guide pour le plateau des mille étangs dans la vallée de l'Ognon et du Brochain.

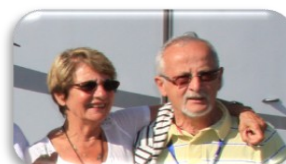


### Mercredi 4 juin

Marnay : visite de la mairie, la place centrale et extérieurs du château. Après-midi, visite d'un jardin aquatique d'Acorus. Ces trois jours se terminent, forts intéressants avec repas conviviaux et régionaux.



Nous remercions le Club de l'Est pour son accueil chaleureux et l'organisation de cette fête des clubs.



Pierrette et Alain Lacroix



# GARAGE Camping-car

Dimensions : 4 x 7,95 m    4 x 9.25 m  
6 x 7.95 m    6 x 9.25 m

Plaques de béton encastrées  
dans fermes métalliques



**FAVEMAT MONTLOUIS**  
Minier Béton  
7, rue Gustave Eiffel  
37270 Montlouis-sur-Loire  
Tél : 02 47 50 93 82  
Fax 02 47 45 01 96

Commercial M. Lin William  
06 10 10 06 86



## PLASTOREX

ZI du plan d'aïer - 38200 St Claude  
TEL : 03 84 48 84 48 - [contact@plastorex.com](mailto:contact@plastorex.com)

[www.plastorex.com](http://www.plastorex.com)



**Fabriqué dans le Jura**  
La garantie d'une vaisselle  
de qualité et d'un service  
de proximité

**VAISSELLE EN MÉLAMINE DE QUALITÉ UTILISÉE PAR  
TOUS LES PROFESSIONNELS EN COLLECTIVITÉ  
TESTÉE PAR DES LABORATOIRES AGRÉÉS**



# ALDEN fournisseur officiel d'antennes satellites garanties à vie\*

Alden partenaire du maillot à pois du Tour de l'Avenir, du 23 au 30 août 2014



## Les antennes garanties à vie\*.

Vos loisirs sont précieux, nous les prenons au sérieux. En créant la gamme AS, les ingénieurs d'Alden se sont fixés un objectif : créer les meilleures antennes automatiques jamais réalisées. Le résultat est édifiant, c'est pourquoi nous les garantissons à vie.

Rapides, silencieuses, elles sont prêtes pour toutes les évolutions ultérieures. En faisant l'acquisition d'une antenne de la gamme AS, vous savez que vous n'en changerez probablement plus jamais.

Véritables athlètes elles forcent l'admiration, jours après jours.

Antennes Alden AS, un vrai plus pour l'utilisateur, à suivre...



## SIMPLISSIMUS ...

Premiosat Alden HD est le terminal certifié TNT-SAT / Canal Ready le plus évolué du marché. C'est le seul terminal, avec gestion de l'antenne intégrée, muni d'une télécommande multifonctions tactile avec logo des chaînes principales. Il est unique en son genre. Il autorise une simplification d'utilisation poussée

à l'extrême. Il permet la suppression de nombreux câbles, des diverses télécommandes et panneaux de gestion. En touchant le logo de la chaîne souhaitée, se déclenche un processus quasi « magique » : mise en route du TV Alden et du terminal, mise en route de l'antenne. Après quelques secondes, s'affiche à l'écran la chaîne demandée.

Fin du spectacle : effleurer le logo rouge de l'I-Com, le processus inverse s'effectue. Fini les interrogations et réglages, tout est intuitif, Alden vous simplifie la vie.

**SIMPLISSIMUS** : adjectif nouveau désignant un produit d'utilisation extrêmement simple.



# Firestone

## Suspensions pneumatiques

by



*20 Ans d'expérience  
+ de 50.000 véhicules équipés !*



**SPÉCIALISTE  
DU CHÂSSIS ALKO**

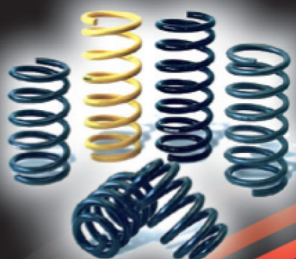
**LEADER MONDIAL DE LA  
SUSPENSION PNEUMATIQUE**

**VOTRE SPECIALISTE RENFORTS PNEUMATIQUES**

**AVEC EN OPTION :**



**Compresseur Embarqué  
+ manomètre de commande**



**+ Ressorts Avant Renforcés**



**+ Manomètre de gonflage des pneus offert**

**Centrale pneumatique**



**DRIVERITE FIRESTONE France**

18 Rue de la Paix • 76410 ST AUBIN LES ELBEUF

Tél : 02.35.81.53.03 • Fax : 02.35.78.67.57

[contact@firestone-France.com](mailto:contact@firestone-France.com)

[www.firestone-france.com](http://www.firestone-france.com)



# DRIVE RITE

AIR SUSPENSION SYSTEMS

**Firestone**

**N° 1 MONDIAL  
DE LA SUSPENSION  
PNEUMATIQUE**

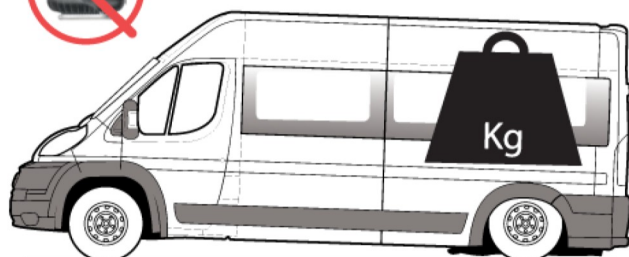
Coussins pneumatiques à ajouter en complément de la suspension mécanique d'origine pour :

- ✓ **ÉVITER L'AFFAISSEMENT**
- ✓ **AMÉLIORER LA TENUE DE ROUTE**
- ✓ **AMÉLIORER LE CONFORT**



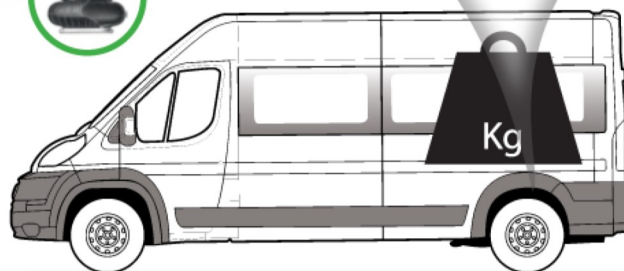
**SANS COUSSIN**

A  
V  
A  
N  
T



**AVEC COUSSIN**

A  
P  
R  
E  
S



## NOUVEAU en FRANCE

### Le CADRE à Tracter REMORA

Homologation Européenne N° 55R-012273

**REMORA France**

GROUPE SHD

18 Rue de la Paix

76410 ST AUBIN LES ELBEUF

Tél : 02.35.81.53.03 – Fax : 02.35.78.67.57

contact@remora-france.com – www.remora-france.com



Homologation ECE 55R - 012273





# Expo Sport Camping

[www.expocamping-loisirs.com](http://www.expocamping-loisirs.com)



## EXPO CAMPING SPORT, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE, UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS 49 ANS.

**CONDITIONS  
EXCEPTIONNELLES :  
RENDEZ-VOUS  
SUR NOTRE  
POINT DE VENTE.**

Terrasses - Piantes toiles - Remorques



**VÉHICULES  
NEUFS &  
OCCASIONS**

financement  
possible 100%  
sous réserve  
acceptation par  
l'organisme prêteur



La distribution de véhicules de loisirs ne s'improvise pas. Venir chez Expo Camping Sport, c'est opter avant tout pour un savoir-faire, une équipe de commerciaux à votre écoute et des techniciens à la hauteur de vos attentes.



Créé en 1965, Expo Camping Sport est reconnu par ses clients et les professionnels du camping-car comme un des distributeurs incontournables de la région parisienne.

M. Gilbert Gobé est présent dans l'entreprise depuis sa création. Il préside depuis plus de 20 ans au développement de sa concession et fait partager sa passion du camping-car à une clientèle fidèle.



Aujourd'hui, Expo Camping Sport, c'est un point de vente facile d'accès proche des autoroutes et à 20 minutes de Paris à Pierrelaye (95) sur la D14. Ils vous accueillent dans leur Showroom, leur atelier, leur incontournable magasin d'accessoires à l'enseigne TOP ACCESSOIRES.

Tous les services que l'on attend d'un distributeur compétent sont proposés : entretien, réparations, toute carrosserie, SAV, pose d'accessoires, location de Camping-Car Hertz 3 Soleils, Financement ...

Coté produits, Expo Camping Sport a sélectionné les meilleures marques de camping-cars : Challenger, Chausson et Laika. Bien entendu, un large choix de camping-cars d'occasion est à découvrir en permanence sur l'exposition. Cette passion du loisir ne s'arrête pas aux camping-cars : les grandes marques de caravanes et de mobil-home ainsi qu'un large choix d'auvents et de tentes sont exposés.



D14 - Rue Emile Zola  
ZA Porte Ouest  
95480 PIERRELAYE

Tél. 01 34 64 38 55  
Fax 01 30 37 71 10

[commercial@expocamping-loisirs.com](mailto:commercial@expocamping-loisirs.com)



# COURSE INTERNATIONALE

## **Jeudi 29 mai**

Nous arrivons à cinq équipages chez Yves et Jacqueline Avenel, Parents de Jordan. Nous sommes reçus comme des Princes, nous logeons les cinq camping-cars dans leur terrain. Ils nous convient à un repas très chaleureux et pantagruélique.

## **Vendredi 30 mai**

Les hommes sont embauchés à 8 heures le matin pour diverses installations. Pour les femmes, visite de la ville avec un super guide en la personne de Jacqueline Avenel, notre hôtesse.

L'après-midi, l'équipe au complet sur le pont. Toutes et tous joliment équipés de gilets jaunes. Tous signaleurs aux points stratégiques de la course qui s'est terminée à 22 heures sous la pluie et dans la bonne humeur, ensuite un super dîner offert à tout le staff.



## **Samedi 31 mai**

Pour les hommes départ à 10 heures. Repos pour les femmes de nouveau opérationnelles à 12 heures pour le repas collectif. Ensuite départ de la course pour Néronde : 79 kms. Nous, les Accrépiens, avons la chance de pouvoir suivre dans les voitures officielles. Nous traversons de magnifiques paysages (région superbe à visiter pour ceux qui ne connaissent pas).

## **Dimanche 1er juin**

Suite et fin.

Le matin toujours quartier libre pour les femmes, par contre pour les hommes (les pauvres)

|       |                              |
|-------|------------------------------|
| 6h45  | opérationnels                |
| 14h45 | départ de la dernière course |
| 17h30 | arrivée                      |

Nous avons toujours la chance de pouvoir suivre dans les voitures.

Nous finissons par la soirée de gala et remise des coupes.

Lundi nous quittons nos amis avec regret.





*Chic, ça mord aujourd'hui !*



Nous nous retrouvons avec plaisir pour ce week-end au bord de l'eau organisé par Gilbert et Gisèle depuis de nombreuses années.

Nous sommes 32 équipages à participer et 29 pêcheurs sont inscrits .

Nous nous installons sur le terrain et nous retrouvons dans la salle mise à notre disposition pour un repas en commun pour ceux qui le souhaitent. Gilbert nous souhaite la bienvenue et en profite pour faire le tirage au sort des emplacements des pêcheurs.

Samedi matin, nos 29 pêcheurs bien couverts se retrouvent au bord de l'étang, il pleut sans arrêt, mais la bonne humeur est quand même au rendez-vous.

A midi, tout le monde se retrouve dans la salle pour déjeuner, nous avons la possibilité de commander des plats chauds à la buvette.

L'après-midi, les pêcheurs retournent au bord de l'étang en changeant d'emplacement. Quelques uns partent pour une randonnée, et d'autres jouent aux cartes dans la salle.



#### Hommes

- 1<sup>er</sup> DD Coste :  
41 truites
- 2<sup>ème</sup> Laurent Lecardinal :  
37 truites
- 3<sup>ème</sup> Patrick Fontaine :  
33 truites



#### Femme

Janine Lecardinal : 22 truites



#### Jeune

Antoine Lecardinal : 27 truites



#### Jeune

Mélanie Lecardinal : 6 truites

Ensuite, c'est le moment de partager un très bon repas, Fernando et Joël gèrent la préparation des assiettes servies par de charmantes serveuses. Au dessert, nous dégustons des crêpes préparées par René. Tout le monde se régale...



Jocelyne ne manque jamais une bonne occasion pour s'amuser et fêter les évènements, les heureux récompensés sont...



Bon anniversaire  
Jean-Claude



Une bière à  
Daniel pour  
avoir pêché un



Diplôme de mauvaise  
vue à Alain pour  
avoir mal  
rédigé son  
chèque



Cuillère de  
bois à René  
qui est revenu  
bredouille de  
la pêche



Nous avons mangé un excellent pot-au-feu, maintenant il faut se dégourdir les jambes...  
notre DJ Jean-claude est là et nous sommes tous sur la piste...



Aidez-moi,  
Dominique a  
A voulu me tuer

Un grand merci à Gilbert et Gisèle pour ce week-end  
très sympathique. Rendez-vous l'année prochaine...



Après une course poursuite acharnée, Dominique a  
involontairement blessé notre DD national, ce qui a  
valu cette manifestation...



### Vendredi 6 juin

Escapade chez les ch'tis avec Jean-Jacques et Chantal David ainsi que Serge et Lucie David qui nous reçoivent dans le Nord au centre historique minier de Lewarde.

13 équipages étaient présents pour la visite de la mine et de ses activités minières. Partage d'un vécu avec un ancien mineur, musée à visiter très intéressant. Il faut passer plusieurs heures afin de comprendre ce dur métier des mineurs de fond.

Le soir, au campement, réunion autour d'un « méga » apéro ! Lors de celui-ci, remise par notre Présidente Jocelyne de la « plaque bleue » à Lucie et Serge David pour leur entrée à L'Accrépa. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.



### Samedi 7 juin

Direction Wizernes où nous visitons un bunker de la seconde guerre mondiale. Véritable cité souterraine, construite en 1943/1944 par l'armée Allemande pour procéder au lancement des fusées V2 sur Londres. La coupole est un site exceptionnel où aurait pu se jouer le destin de l'Europe (pour info : la coupole fait 72 m. de diamètre, 42 m. de haut, les murs 5.50 m. d'épaisseur).

Poursuite de la journée vers les ch'tis à Bergues où nous passons la nuit.





### Dimanche 8 juin

Visite de Bergues, ville entourée de remparts au pied d'un beffroi, symbole des libertés communales. Il est aussi l'affirmation du pouvoir de la commune qui l'a édifié. Classée au patrimoine mondial, Bergues Saint Winoc est un ensemble fortifié unique des XIII et XIV<sup>ème</sup> siècles avec portes, tours et bastion. L'église Saint Martin construite par Paul et Jean Gelis a été achevée en 1957. Vitraux et chemin de croix en céramique polychromée, unique dans son genre. Les fonds baptismaux en bois sculpté très rare. Vierge noire et beaux vitraux.

L'après-midi se poursuit dans la ville avec la découverte des lieux ayant servi au film de Dany Boon.

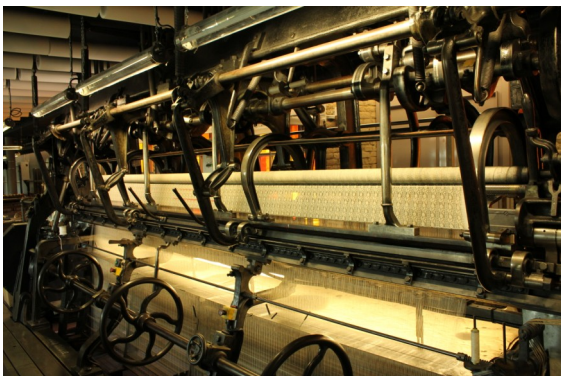
Le soleil est au rendez-vous.



### Lundi 9 juin

Départ pour Calais, visite guidée de la dentelle capitale mondiale depuis 2 siècles. En 1902, on compte 80 métiers à dentelle. Témoin de l'incroyable épopée industrielle de Calais, la cité invite le visiteur à un voyage exceptionnel au cœur de la dentelle. Tous les secrets de fabrication lui sont dévoilés, avec un point d'orgue, la découverte de quatre métiers en fonctionnement. Des tullistes professionnels produisent ainsi devant vous la véritable dentelle de Calais.

Il faut faire le détour pour le voir.





## Mardi 10 juin

Balade à pied du cap blanc nez, magnifique panorama, falaise de 133 m. au dessus de la mer. Le grand site des caps est un site protégé au titre du patrimoine, paysage français, il fait partie des 35 grands sites de France, au même titre que la Pointe du Raz, Mont Saint Michel où le Pont du Gard. Pâturages ovins, vues sur les falaises anglaises, temps maussade, bol d'air vivifiant, nous partons pour le cap gris nez. Après les balades nous nous dirigeons vers Merlimont plage où un petit resto nous attend pour la soirée avec, comme il se doit, dégustation de moules frites....



## Mercredi 11 juin

Direction le Crotoy. Départ en petit train, balade dans Saint Valéry puis traversée de la Baie de Somme accompagnés d'un guide. En 1887, les chemins de fer économiques ouvrent un réseau à voie métrique au départ de Noyelles/mer vers le Crotoy, St Valéry/somme et Cayeux/mer. Ce train acheminait les touristes vers les stations balnéaires et transportait les productions de la Baie de somme (galets, betteraves et coques).

Une vue permettait au train de traverser le fond de la baie.



### Mercredi 11 juin

Promenade dans cette baie où nous découvrons la faune et la flore 3 heures de marche très agréable avec le soleil. De retour au camping car, un apéro nous attend pour conclure notre séjour.



Les pieds dans la boue, le sourire aux lèvres, nous nous aventurons dans la joie et la bonne humeur dans la Baie de Somme.

Nous découvrons et goûtons les plantes :  
oviornes, salicornes, oreilles de cochon



Jean de Guy « dévore » les plantes aux  
vertus bienfaisantes



### Jeudi 12 juin

C'est le départ, nous remercions Jean-Jacques et Chantal ainsi que Serge et Lucie pour l'organisation de ce séjour très convivial.



Colette et Alain BROCHARD



> L'assurance d'une totale liberté !



Profitez de l'offre réservée  
aux adhérents :

**-10% de réduction  
à vie !\***

Appelez dès maintenant le  
**01 43 76 56 84 !**

À la MFA, bien protéger votre camping-car, c'est  
protéger votre véhicule, vous en tant que  
conducteur, vos passagers et vos biens.

Nous avons imaginé pour vous un contrat  
spécifique et complet qui couvre l'ensemble de vos  
besoins ainsi que le contenu et les accessoires de  
votre camping-car (couverts automatiquement à  
hauteur de 2 000€).

**MFA** Mutuelle  
Fraternelle  
d'Assurances  
[www.mfa.fr](http://www.mfa.fr)

\*Offre valable pour toute souscription d'un contrat camping-car.

**Demande de devis :** à découper, à glisser dans une enveloppe et à retourner sans affranchir à : MFA Service Marketing - Libre Réponse n°43816 - 92119 Clichy Cedex

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Marque du camping-car : \_\_\_\_\_

Valeur : \_\_\_\_\_ €

Date de mise en circulation : \_\_\_\_\_

Coefficient Bonus/Malus : \_\_\_\_\_

Code postal du lieu de garage : \_\_\_\_\_

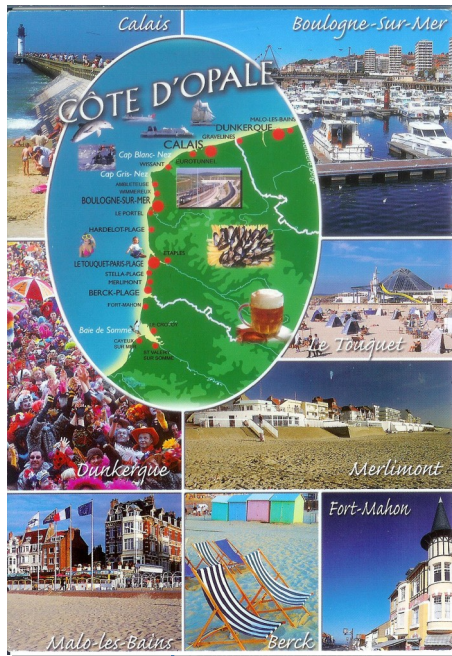
J'accepte de recevoir les offres de la MFA par : ☐ Mail ☐ SMS

Mutuelle Fraternelle d'Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances - 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 Clichy Cedex - Immatriculée au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 784 702 391

Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 : les données personnelles vous concernant, collectées par la MFA, font l'objet d'un traitement informatique automatisé. Elles sont destinées à la MFA, en sa qualité de responsable du traitement, à des fins de gestion de votre contrat d'assurance et de prospection commerciale, sauf opposition de votre part, et les pourront être transmises aux parties liées contractuellement liées à la MFA. Vous disposez de droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition ou de suppression à l'égard de ces données.

Pour exercer vos droits ou obtenir des informations complémentaires, adressez-vous à : MFA - Correspondant Informatique et Libertés - 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 CLICHY Cedex, ou par e-mail à : [info@mfa.fr](mailto:info@mfa.fr)





LA CÔTE D'OPALE...

Bonjour l'accrèpa  
l'équipage du gingreau  
vous envoie un petit bonjour  
de la côte d'Opale  
avec le soleil ouf!!  
Sylvie chrisch  
Monique  
Snoopy Helich

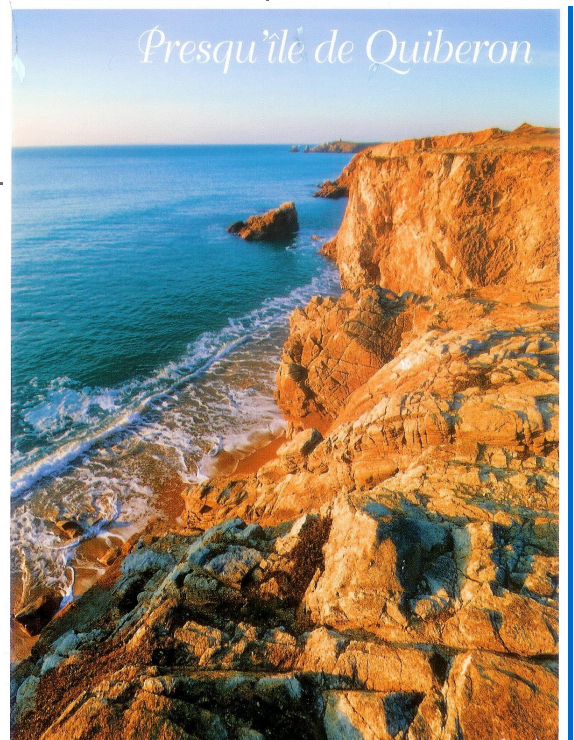
Photos : O. LECLERCQ - © CARTE GEO ATLAS.

3 586130 101000

Editions Normandes LE GOUBEY - CAEN  
50 A. Rte de Breteigne - 14700 BRETEVILLE - SUR - ODON  
Imprimé en C.E.E. - Reproduction interdite  
infos@editions-le-goubey.com

ALLIANCE  
CARTIERE

M. M. Leblanc D.J.  
ACCREPA  
2 rue St Philibert  
91220 Le Plessis Paté



La Presqu'île de Quiberon  
56 MORBIHAN  
La Côte Sauvage  
The Wild Coast  
Die Wilde Küste

LA POSTE  
46129A  
FRANCE  
26-07-14

Bonjour l'accrèpa  
de l'équipage du gingreau  
vous envoie un petit bonjour  
de la côte d'Opale  
avec le soleil ouf!!  
Sylvie chrisch  
Monique  
Snoopy Helich

22700 LOUANNIC  
Photos V. ROBERT  
Éditions Le Goubey

M. M. Leblanc D.J.  
ACCREPA  
2 rue St Philibert  
91220 Le Plessis Paté

3 660081 000015



BAGNOLES-DE-L'ORNE (Orne 61)

Deux équipages de l'Accrèpa  
l'équipage du gingreau  
vous envoie un petit bonjour  
de la côte d'Opale  
avec le soleil ouf!!  
Sylvie chrisch  
Monique  
Snoopy Helich

FRANCE  
09-14

LECAM André et Denise  
qui se retirent à  
Bagnoles de l'Orne  
font une très agréable  
cure, sous un beau  
soleil et du ciel bleu  
Amicales fées à tous  
leurs amis et tous  
Jean-Jacques David

3 394101

L'ARMORICAIN  
FRANCE  
LETTRE-CARTE 200

ACCREPA  
2 rue St Philibert  
91220 Le Plessis Paté

3 660081 000015

Chers Jocelyne et Didier.

DAX (LANDES)  
"Le légionnaire et son chien", 2000.  
Jacques Lasserre - Copyright Adacp  
Grand Taureau de combat - Sculpture de  
Christian Maas - Bronze - Cline Perdue - 297x155 cm  
Création originale - Année 2000  
Photos : © Stéphane Amelin

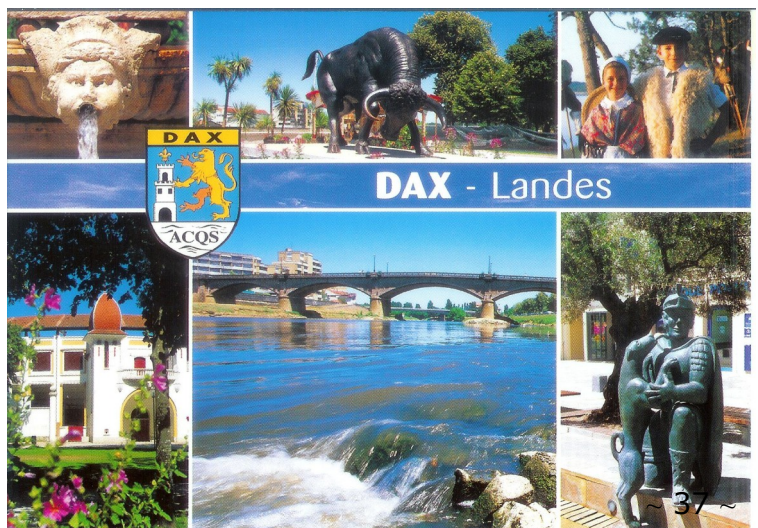
La cure est bien faite pour  
le physique (douleurs) et  
aussi pour le moral (soulage)  
Cette année, bien que la  
Securité Sociale ne nous  
rembourse pas nous avons  
pris l'option APERITIF et  
ce n'est pas triste avec des  
lunettes. Pensées Amicales. Bisous  
Nicole  
Bonne nuit  
Jocelyne et Didier  
Roland, Huguette  
Brigitte et Bernard

COMPA  
CARTIERE

3 660081 000015

Bonne nuit les Brocheux  
Bis à vous  
Huguette

Gros bisous de Dax.  
à bientôt Famille Riquard.  
Gros bisous  
Monique et Alain





DU 7 AU 15 JUILLET 2014

### Lundi 7 juillet

Nous sommes tous arrivés pour 19h à la Gravette à Lurcy (03) chez Jocelyne et Didier Leblanc qui nous ont accueillis avec leur gentillesse habituelle dans leur ferme auberge. Vingt deux camping-cars, quarante quatre personnes au total.

Nous sommes invités dans la grande salle de l'ancienne auberge, devant un bon feu de cheminée pour prendre l'apéro qui nous est offert par notre Présidente. Nous sommes contents de retrouver les copains.

Nous mettons les tables bout à bout, pour le dîner chacun apporte son repas et boisson. Tout se déroule dans la bonne humeur. La vaisselle faite, les joueurs de cartes prolongent la soirée, et les autres regagnent leur camping-car retrouver les bras de Morphée.

Merci à Jocelyne et Didier qui nous ont mis tout à disposition gracieusement et gratuitement.



### Mardi 8 juillet

9h Réveil par Jocelyne qui propose d'aller chercher du pain pour tout le monde.

10h Les plus courageux partent chercher des champignons dans la forêt voisine.

D'autres effectuent une petite marche, bavardent et quelques uns se reposent.

12h Tout le monde se retrouve dans la salle. Chacun prépare son repas, mise en place des tables et couverts puis l'entraide est de rigueur pour débarrasser et faire la vaisselle. Ensuite les joueurs de cartes s'installent, les autres partent pour une sieste, la pluie annulant la promenade de l'après-midi.

Le soir tout le monde se retrouve autour de l'apéro puis le dîner, c'est le déluge dehors, la pluie n'a de cesse.

Jean-Claude le DJ de la soirée nous entraîne sur un air de musette, tango, madison, etc...

Une belle journée se termine.



### Mercredi 9 juillet

Après la pluie, le beau temps et la pluie...

Quelques accrépiens vont faire leur marché à Sancoins. D'autres continuent la route vers la biscuiterie Cotte et Escoffier à Saint Didier en Velay (43) 234 km.

Nous sommes attendus au camping La Fressange \*\*\* par Monsieur Le Maire, qui nous offre la nuitée et nous interroge sur les attentes des camping caristes car il a l'intention de créer une aire de service avec eau, EDF et vidange, soit dans le camping ou en dehors. Les accrépiens répondent qu'ils préfèrent une aire en dehors du camping.

Puis l'apéritif et accompagnement nous est offert par la biscuiterie et Monsieur Le Maire.

Tout le monde regagne son camping car. La journée se termine sous la pluie.





## Jeudi 10 juillet

Les accrépiens se retrouvent devant les Halles de St Didier en Velay où Monsieur Le Maire nous attend pour nous faire visiter sa commune et nous invite au bar pour se réchauffer devant une tasse de café. Quelques accrépiens ont profité de la gentillesse et teuf teuf de Christian pour se déplacer.

Puis nous récupérons nos camping-cars et nous nous rendons à la biscuiterie pour une dégustation avec un café. Le patron nous montre la fabrication de ses gâteaux en nous expliquant les ingrédients employés. Tous les accrépiens repartent avec des sacs de gâteaux.

Ensuite passage au magasin et fabricant de textiles Français AROD.

Puis Direction Les salaisons de Pradelles, Laurent nous offre une dégustation de charcuterie et d'apéritif médiéval.

Fin de journée fraîche et humide.



## Vendredi 11 juillet

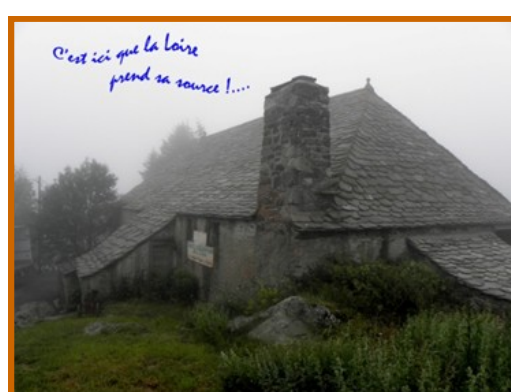
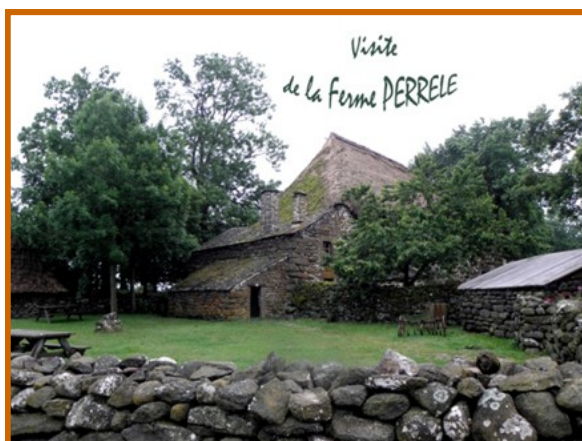
Départ en bus à 9h pour la journée au lac Issarlès, Mont Gerbier de Jonc, Moudeyre : Brouillard, pluie, 8°.

Visite d'une grotte, très beau lac.

Nous montons à 1500 m., dans un village, pour visiter la ferme des Frères Perrel, toit de chaume, murs en pierres, étable dans la maison où se trouvaient à l'époque, vaches, veaux, chèvres et poules. Pas d'eau, pas d'électricité, pas de chauffage.

Armoires des 16<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, chambre humide, vaisselle et linge d'époque.

Très belle visite. Retour 18h30.





**Samedi 12 juillet**

Le matin, marché médiéval, couteaux, stylos, armures, bijoux de fabrication artisanale, défilé de costumes, musiciens, troupe théâtrale...

L'après-midi, l'ACcRéPa en costumes d'époque s'est jointe aux villageois pour le défilé en musique.

Le soir, ripailles, soupe d'orge au pied de cochon, et soupe au pistou avec saucisse.

Les accrépiens ont chanté avec une troupe de troubadours et même dansé. Puis le conteur nous a rappelé notre enfance... fin d'une journée joyeuse.

**Dimanche 13 juillet**

Le midi, cochon grillé au village, en déguisement, c'est la fête au village de Pradelles. Visite du cheval de trait, musée de Pradelles retraçant les villages d'autrefois avec divers corps de métiers, puis les chevaux, mules, carrosses avec un spectacle de chevaux. Puis les jeux en bois et le parc acrobatique. Prix pour l'ACcRéPa : 8 € par personne.

Les troubadours rejouent leur pièce de théâtre sur la place du village, suivi de chants et musique renaissance.

Le soir repas paëlla au bar restaurant du village pour ceux que ça intéresse.

**Lundi 14 juillet**

Visite du château de Mazigon. En soirée, feu d'artifice, bal.

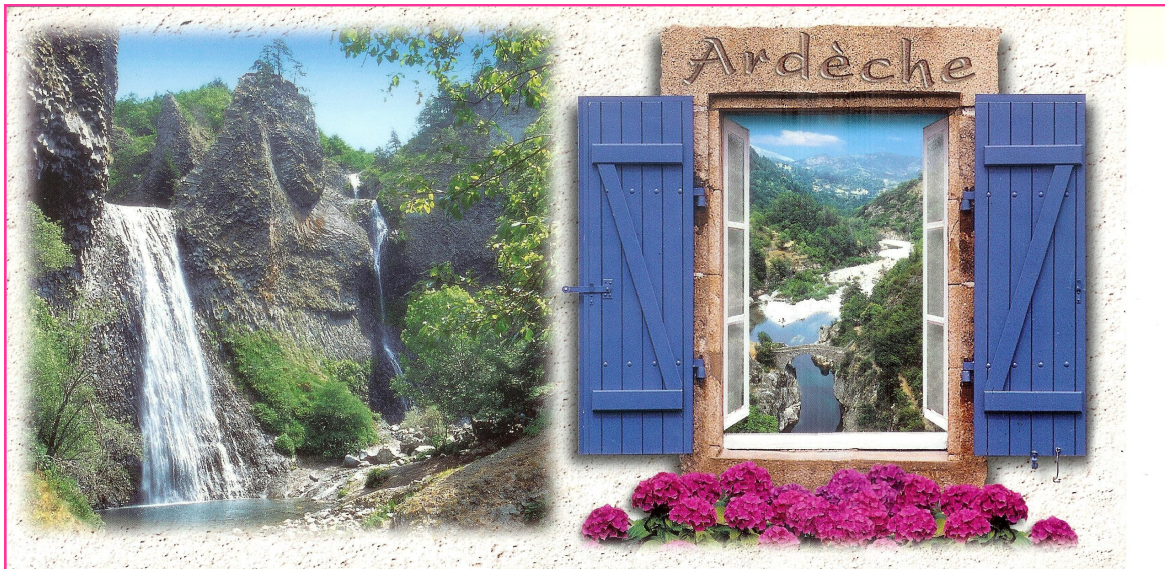
**Mardi 15 juillet**

Dislocation



Jocelyne et Michel W





Souvenir de notre pèlerinage entre Lury et Pradelles. Le soleil n'est pas au rendez-vous mais une ambiance très chaleureuse. Claudine des pulis pour tous !!!

Bonne ambiance (sous le soleil) H. Boulanger  
Brigitte et Daniel. Patricia et Bernard  
Janine et FLOCHE il aurait pu faire beau !!  
Jacqueline et Marcel Carmes J. et M. de la GENTAS  
Gisèle et Serge Erribou  
S.C. et Evelyn Moutte  
Sten et François STACHOW  
Muri pour le pèlerinage sous le soleil  
Teresa  
J. H. et J. H.

3 588780 020243 DV 42

En T-shirt et Tongues par 7011 de la Haute Loire Lousse en super souvenir Annick

super championne de la Haute Loire Lousse en super souvenir Annick

le Bœufillard

ALLIANCE CONTAINER



C'est un volontaire, non désigné, qui va vous conter l'histoire de cette sortie.

Deux chapitres bien distincts :

- \* D'abord la Vendée , je dirais de Mireille tant elle s'est identifiée à cette région et son histoire.
- \* Ensuite Le Puy du Fou où chacun a pu organiser ses visites à sa guise.

Et c'est 29 équipages qui vécurent ces moments. Commençons donc par ce qui aurait pu se raconter comme un conte de fée...

*Il était une fois...*

Notre guide organisatrice, Mireille, tombée amoureuse de cette terre de Vendée à l'histoire riche et dramatique, qui, en quelques présentations nous fit entrer dans son royaume.

D'abord au Mont des Alouettes (à côté de « Les Herbiers ») où profitant d'un parc ombragé, elle nous présenta le programme et surtout ses « coups de cœur ».

C'est là que Denise perdit ses clés... et qu'après une battue efficace, elle les retrouva...dans son soutien-gorge !!! En effet, dès le lendemain dans la forêt de Grasla qui abrita les villageois lors des guerres révolutionnaires, nous étions immergés dans cette ambiance faite d'émotions de découvertes : comment survivre avec femmes et enfants dans une forêt inaccessible, d'échapper aux « troupes sanguinaires » de la république qui voulaient mettre fin à cette rébellion ?

A midi, repas resto typique de la Vendée (avec les mogettes, ces haricots blancs succulents). Une démonstration de danses folkloriques, avec la participation des ACCRÉPIENNES occupa le reste de l'après-midi.

Le soir, toujours au refuge de Grasla, un spectacle « historique » mit en scène ce que nous avons vu et entendu lors de la visite le matin (avec quelques gouttes de pluie !).

Le lendemain, départ pour quelques kilomètres jusqu'à la « Maison de la Rivière », un ancien moulin sur la Grande Maine.

Quelques explications « écologiques » un tour en barque sur la rivière et une exposition en plein air de photos extraordinaires, d'insectes et de nature, ont occupé l'après-midi avant de gagner Le Puy du Fou.

Arrivée sur un parking spécial camping-cars de quelque 800 places, plein aux 3/4...

Un apéro-club offert par Mireille et son mari a permis de la remercier pour tout le travail nécessité par cette sortie qui, je le crois, restera longtemps dans nos mémoires.

Ce matin, samedi 5 juillet, c'est la 2ème partie de cette sortie où chacun peut visiter à son rythme et avec ses choix les superbes spectacles du parc.

Le soir, c'est du grandiose avec la CINESCENIE nocturne, malheureusement gâchée, la dernière demi-heure, par une pluie tenace qui a vidé les gradins avant la fin du spectacle.

Ce n'était pas PUY du FOU mais PLUIE de FOU ce soir là !!!

Dimanche matin, dernier jour mais encore la pluie le matin. Les plus courageux sont déjà en route pour les spectacles du parc qu'ils ne veulent pas rater. Le soleil de l'après-midi nous fait terminer cette super sortie avec plaisir.

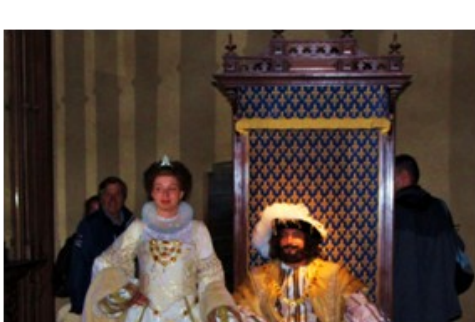
Merci à Jocelyne et à Mireille ainsi qu'à leurs époux pour ces moments très agréables de convivialité.



Georges et Claude  
BARTHELEMY

*P.S. : Je ne raconte pas les spectacles, les photos ci-jointes le feront mieux que moi.*







L'intelligence et le plaisir de l'alimentation équilibrée  
au quotidien depuis 1996.



L'ami de votre silhouette

LA MINCEUR RETROUVÉE

PROGRAMME  
minceur

LE BIEN-ÊTRE RETROUVÉ

PROGRAMME  
bien-être

L'ÉNERGIE RETROUVÉE

PROGRAMME  
énergie

**Programme  
Découverte**  
Produits  
de qualité inégalée

+  
Conseils et suivi  
personnalisés  
+  
Livraison  
offerte

Des saveurs intenses  
pour un véritable  
plaisir à chaque repas.



KRISS-LAURE Société en Nom Collectif au capital de 1 000 000 € - BP770 - 44602 SAINT-NAZAIRE cedex 9

14602 - KRISS-LAURE 1003 31 Neumes - 51817 - 402 433 019 00020 - création atelier 19/2014 imprimé à l'encre végétale sur papier écologique certifié PEFC par Offsets Imprimerie laitière imprim Vert 2A RN12 05150 La Motte-Achard Ne pas jeter sur la voie publique.

**WWW.LUDOSPACE.COM** REVENDEUR FRANCE  
- DE 10 000 ACCESSOIRES FOURGONS POUR ET CAMPING-CARS

**OFFRES SPÉCIALES  
A SAISIR !**

**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI**  
Particuliers et Professionnels

**RETROUVEZ NOUS AU  
SALON DU BOURGET :**  
**HALL 1 STAND E6**  
Face Entrée RER/PIÉTONS  
**10 % DE REMISE SUR  
PRÉSENTATION DE LA  
PUBLICITÉ (\*)**  
(\*) Hors promos et offres  
Bourget

**LUDOSPACE.COM**  
ZC Hermilage - 240, Rue Marcel Marlin -  
Tél : +33 (0) 3 29 65 80 32

**www.ludospace.com**  
88130 CHARMES  
Info@ludospace.com

Camping Le Paradis - chemin Turballo - 44490 LE CROISIC - Tél. 02-40-23-07-89

Votre conseillère pour la région parisienne :

**Françoise LANCELOT**

10 Bis rue des Maillots  
91820 BOUTIGNY SUR ESSONNE  
Tel : 01 64 57 94 52  
Port : 06 83 27 34 67  
@ : lancelotfr@orange.fr

*Camping du Paradis - Chemin Turballo*

*44490 LE CROISIC*

*Tél : 02 40 23 07 89*





Ils ont pensé à nous



BRUSSELS

BRUXELLES : Grand-Place - "Classée par l'UNESCO patrimoine mondial" - L'Hôtel des Ville  
BRUSSEL : Grote Markt - "Geklasseerd door UNESCO wereld erfgoed" - Het Star-BELGIQUE-BELGIË  
BRUSSELS : Grand-Place - "Listed by UNESCO world patrimony" - The Townhall  
BRUSSELS : Grand-Place - "Incluido en la lista de patrimonio mundial de la UN"



Dirige qu'il aura fallu  
cette belle sortie chez les Chertins  
pour pousser notre curiosité  
encore plus vers le "Noord!"  
et découvrir enfin cette belle  
Bruxelles et faut qu'on y est  
sûrs et + s'il nous reste du  
temps, à tout le Accepa  
et salut aux Accepiens

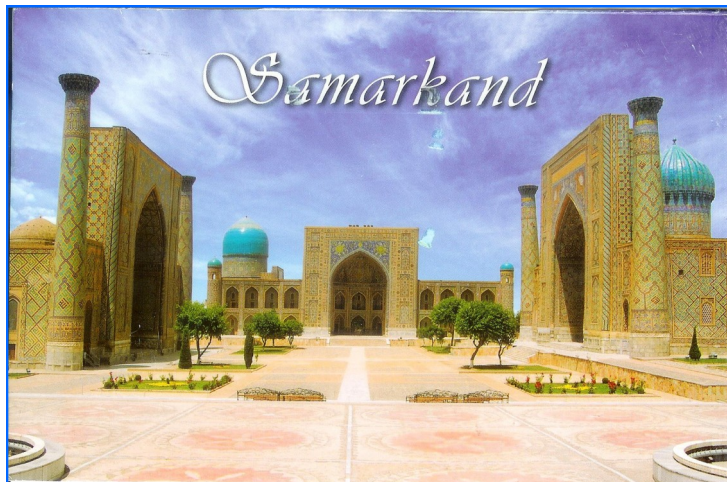


ACCEPA  
Jeelyne LEBLANC  
2 Rue St Philibert  
91220 Le Plessis Paté  
FRANCE

MB Artistic view Editions  
Photographed by Marc Boseret  
www.fullfeelingimages.com

et Nicole

Made in Belgium Réf. B-244



Samarkand

28.05.14

Samarkand



Bonjour à Tous -  
Notre peuple en Asie Centrale  
se passe bien. Les sites et  
monuments sont superbes  
A notre du parcours - le  
mécénat est, déjà  
8500 km - Amis de Filoché

Rien à ajouter. Ambiance sympa  
Temps superbelement chaud (20-25°C  
plus de 8 jours) - Les voyages nous ne  
nous laisse pas indifférent.  
Amis de Amis de Amis de

Регистон майдоги XV-XVI  
Ансамбль Регистон XV-XVI  
Registan ensemble XV-XVI

ACCEPA  
J. LEBLANC  
2 rue St Philibert  
91220 - LE PLESSIS PATE  
FRANCE



Le Pays Bigouden

Les sites touristiques  
Sights to see  
Landschaftsbilder

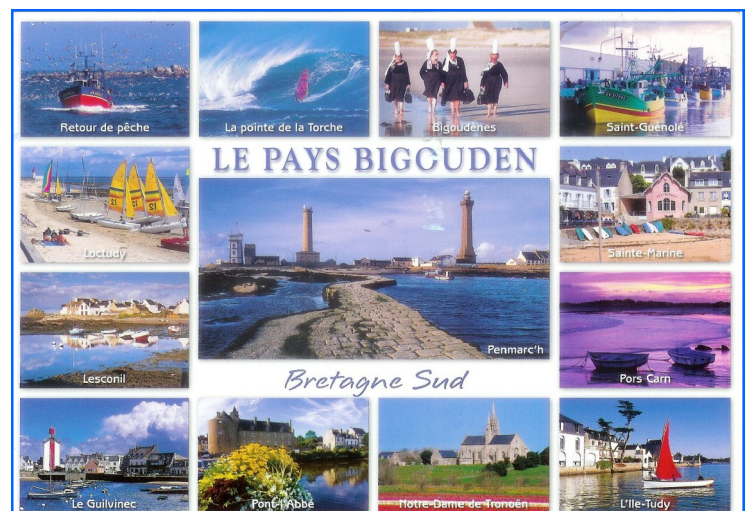
Le Pays Bigouden  
Gilbert (qui va se bien  
fêtera qu'il aura bien  
côté de toutes avec  
marché au temps  
magiques et des  
rues du chœur faitent  
champagne et les  
faisent bien, ainsi que  
les hêtres et laugolstiers  
mais la marche nous  
bien! Fête et Jacques



ACCEPA  
2 Rue St Philibert  
Le Plessis Paté

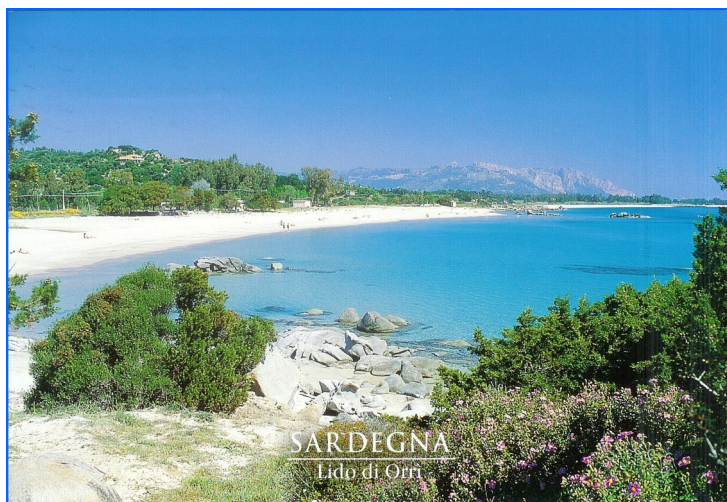
91220

3 660081 000015

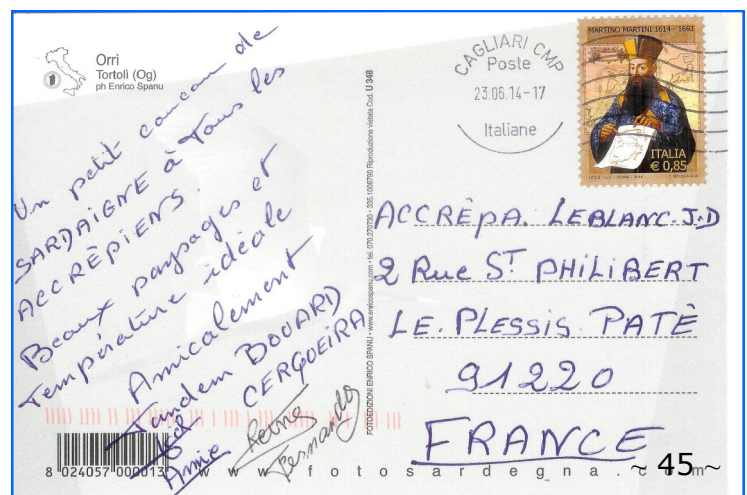


LE PAYS BIGGUDEN

Bretagne Sud



SARDEGNA  
Lido di Orri



Orri  
Tortoli (Og)  
ph Enrico Spanu

CAGLIARI CMP  
Poste  
23.06.14-17  
Italiane



Un petit cancan de  
SARDAIGNE à tous les  
ACCEPIENS.  
Beaux paysages et  
température idéale  
Amicalement  
Tandem BOUARD  
CERGOEIRA  
Amie Fernande

FOTOGRAFIA ENRICO SPANU - www.enricospa.com - tel. 070 377020 - fax 070 377021 - email: enricospa@enricospa.com

ACCEPA. LEBLANC J.D  
2 Rue ST PHILIBERT  
LE. PLESSIS. PATE  
91220

FRANCE

8 024057 000013

fotosardegna ~ 45m





- Dis-moi grand-mère  
pourquoi vas-tu chez Entendre ?  
- C'est pour mieux t'entendre,  
mon enfant !

L'audition, c'est

[www.entendre.com](http://www.entendre.com)

**e**ntendre

... et la vie recommence

*Il était  
une fois...*

*... Des aides auditives à votre image !*

C'est dans le cadre de scènes de la vie quotidienne que l'on peut déceler les premiers symptômes d'une perte auditive.

**De véritables solutions existent en matière d'appareillage, de technique et de budget.**

Pour cela, vos centres Entendre à Paris XII et Paris XV vous invitent à découvrir la solution auditive la plus adaptée à vos besoins.

**À cette occasion,  
bénéficiez d'une offre exceptionnelle :  
-5% sur l'achat de vos aides auditives<sup>(1)</sup> !**

**Edouard YERAMIAN - Audioprothésiste D.E.**

**PARIS XII**

51, Avenue de Saint-Mandé  
**01 43 40 11 79**

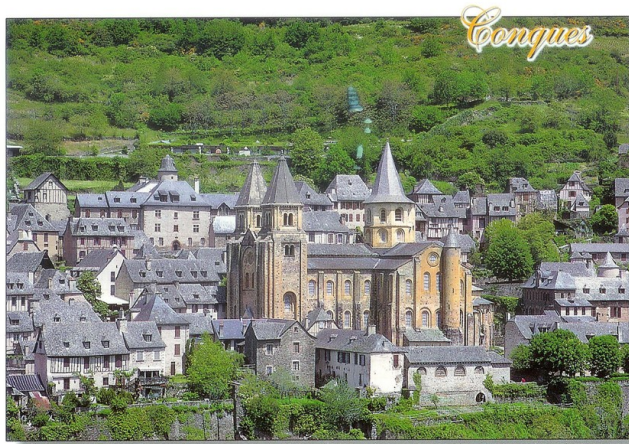
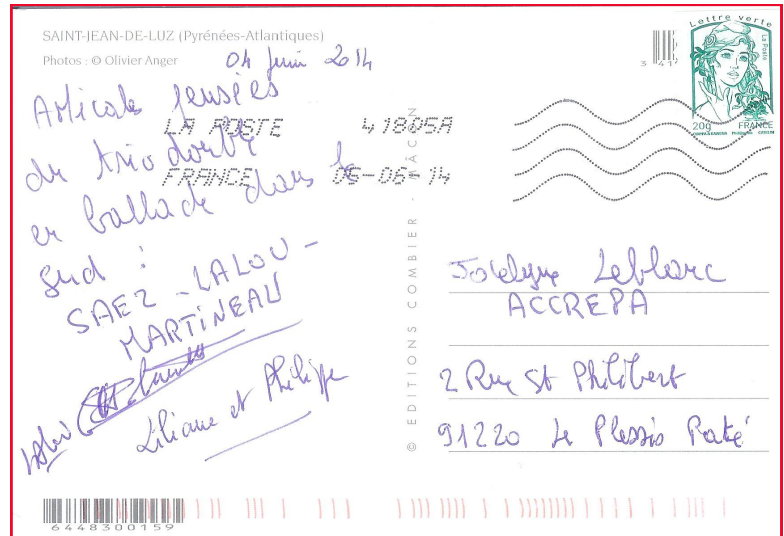
**PARIS XV**

5, Rue Beaugrenelle  
**01 45 77 03 60**

(1) Offre valable du 16/06/2014 au 15/06/2015 dans vos centres Entendre de Paris 12 et Paris 15 et réservée aux membres de l'association de l'ACCUREPA sur présentation de leur carte membre et souhaitant se faire appareiller. Offre de 5% valable sur l'achat d'une ou de deux aides auditives, hors CMU. Exemple : Pour un montant de 890€ TTC, vous bénéficiez de 44,5€ TTC offerts soit un montant remis de 845,5€ TTC. Offre valable pour l'achat d'un appareillage en monophonie ou en stéréophonie, toutes marques. Aide(s) auditive(s) sur prescription médicale. Offre non cumulable. Voir conditions dans vos centres Entendre de Paris 12 et Paris 15. Votre audioprothésiste est le seul habilité à vous indiquer les bons gestes pour assurer le fonctionnement optimal de votre ou de vos aides auditives. Bien lire les notices d'utilisation. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte au titre de cette réglementation, le marquage CE. \*Voir conditions dans vos centres Entendre. Hors appareils CMU. Saur accords spécifiques.



# Saint-Jean-de-Luz



Dans la prochaine revue :

- \* Carnets de voyages : Le Folklore à Port s/Saône, le Tour de l'avenir...
- \* Compte rendu de l'Assemblée générale
- \* etc...





# Association Camping-Cariste Région Parisienne

## Renouvellement d'adhésion pour 2015

Le renouvellement des adhésions 2015 à l'ACcRéPa est ouvert.

Beaucoup d'entre nous le souscriront lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2014.

Si vous n'avez pas la possibilité d'être présent à cette réunion je vous invite à nous retourner le bulletin ci-dessous

avant le 30 Octobre 2014

La cotisation de 60,00 € que vous allez verser à l'ACcRéPa inclut une souscription à la PROTECTION JURIDIQUE et cette assurance doit être validée sans interruption. Si votre renouvellement nous parvient assez tôt vous éviterez une suspension et l'application d'un délai de carence en début d'année prochaine.

Les chèques concernant ce renouvellement ne seront pas encaissés avant le **15 décembre 2014**



## Renouvellement d'adhésion pour 2015

Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Je renouvelle mon adhésion à l'ACcRéPa pour l'année 2015 :

OUI

NON

Si oui je règle ma cotisation de **60,00 €** par chèque à l'ordre de l'ACcRéPa et j'adresse le bulletin à :

**ACcRéPa**  
**Brigitte LE CALVEZ**  
**179 Avenue du Général de Gaule**  
**91550 - PARAY VIEILLE POSTE**

Si non j'adresse le bulletin à :

**ACcRéPa**  
**Jocelyne LEBLANC**  
**2, rue Saint Philibert**  
**91220 - LE PLESSIS-PATE**

En indiquant les raisons de ma « non ré adhésion »





# Association Camping-Cariste Région Parisienne

## Bulletin d'adhésion - Année 2015 -

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACcRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACcRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

**Ces questions n'ont qu'un seul but :**

**Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir. Merci de votre confiance et bienvenue.**

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

|                                                                                                    |                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Nom .....                                                                                          | Prénom .....                         |
| Date de naissance     /     /                                                                      | Actif ou Retraité - Profession ..... |
| Nom .....                                                                                          | Prénom .....                         |
| Date de naissance     /     /                                                                      | Actif ou Retraité - Profession ..... |
| Autres participants .....                                                                          |                                      |
| Adresse .....                                                                                      |                                      |
| Code postal .....                                                                                  | Ville .....                          |
|  Domicile ..... | Portable .....                       |
| Adresse @ .....                                                                                    |                                      |
| Marque et type de votre camping-car .....                                                          |                                      |
| Avez-vous la CiBi ? .....                                                                          |                                      |
| Avez-vous été auparavant membre d'un club de Camping-Caristes ? .....                              |                                      |
| Si oui, lequel ? ..... S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC                                   |                                      |
| Indiquez votre n° d'adhérent ..... Possédez-vous la plaque bleue ? .....                           |                                      |

Droit d'entrée pour la première adhésion ..... **10** euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Cotisation année 2015 ..... **60** euros

Pour une adhésion au 1er juillet 2015 ..... **40** euros + le droit d'entrée : **10** euros

Date & Signature

Paiement par chèque à l'ordre de l'ACcRéPa, à retourner à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS-PATE

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.



# CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES D'ORGANISATION DES SORTIES

L'inscription à l'une de nos sorties implique l'acceptation des conditions générales et particulières ci-dessous appelées

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Conformément aux articles L211-8 et L211-18

du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du code du tourisme dont le texte est reproduit ci-dessous ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

Le bulletin d'inscription et le programme de la sortie constituent l'information préalable visée par l'article R211-7 du code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraignantes caractéristiques, conditions particulières et prix de la sortie tels qu'indiqués dans le bulletin d'inscription et le programme seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de bulletin d'inscription ou de programme le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-7 du code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie AGF/Allianz « Le Calvez Xavier 77 Bld Albert 1<sup>er</sup>, BP 20206 35202 RENNES Cedex 2 » un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile à hauteur de 153.000€ au titre de la Responsabilité Civile Professionnelle.

ART. R211-5 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article L211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

ART. R211-6 - Préalablement à la conclusion du contrat sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage et du séjour tels que :

- 1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés.
  - 2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou autres usages du pays d'accueil.
  - 3°. Les repas fournis.
  - 4°. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
  - 5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement.
  - 6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
  - 7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour, cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ.
  - 8°. Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.
  - 9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-10.
  - 10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
  - 11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci-après.
  - 12°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes locaux de tourisme.
  - 13°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.
  - 14° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.
- ART. R211-7 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ART. R211-8 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assurance ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.
- 2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates.
- 3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour.
- 4°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil.
- 5°. Le nombre de repas fournis.
- 6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 7°. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour.
- 8°. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-10 ci-après.
- 9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies.
- 10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix : en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.
- 11°. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur.
- 12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés.

13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-6 ci-dessus.

14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci-dessous.

16°. Les précautions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.

17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (N° police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie, dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18°. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur.

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes :

A: Le nom, l'adresse et le N° de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et N° de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le N° d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

B: Pour les voyages et séjours de mineur à l'étranger, un N° de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place du séjour.

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 14° de l'article R211-6.

ART. R211-9 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur.

ART. R211-10 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférents, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

ART. R211-11 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R211-6, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparations pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ART. R211-12 - Dans le cas prévu à l'article L211-5, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec AR. L'acheteur sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées. L'acheteur reçoit dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ART. R211-13 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un% non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparations pour dommages éventuellement subis :

- Soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix.
- Soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur, sans supplément de prix des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R211-6.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

### Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le bulletin d'inscription. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le bulletin seront communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autres ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si la sortie s'en trouve écourtée, allongée ou annulée.

L'organisateur se réserve le droit, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

### Annulation, modification et cession

Le remboursement total ou partiel des prestations n'est pas possible, sauf cas très exceptionnel dûment justifié, après accord unanime des membres du bureau.

### Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

### Situations particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces billets de banque ; fourrures, bijoux, et objets précieux.

De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Sauf demande expresse de l'adhérent, toute photographie le concernant pourra être publiée dans notre revue.



# Hobby



Contact : André REVET  
100, rue Jehan Ango  
76520 Franqueville St Pierre  
Tél : 02 32 94 51 30  
Fax : 02 32 94 51 34  
commercial1.jousse@orange.fr



Réparation, pose d'accessoires,  
entretien et conseil À DOMICILE pour  
véhicules de loisirs (camping-cars,  
caravanes...) en Ile de France et  
départements limitrophes (60,27....)  
**Devis Gratuit !**



Équipements intérieurs & extérieurs

Réparations électriques 12v – 230V

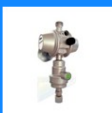
Carrosserie

Contrôle Gaz

Hivernage

Révisions des circuits d'eau

Maintenance/ Entretien & SAV



Une visite s'impose : [www.passcamping-car.com](http://www.passcamping-car.com)

**Agréé S.A.V :**



Pass Camping-Car est à votre service  
pour tout renseignement complémentaire,  
devis gratuit... n'hésitez pas à nous contacter.  
Téléphones : 01.34.25.93.81 - 06.27.85.29.40

[contact@passcamping-car.com](mailto:contact@passcamping-car.com)

**Tarification horaire unique de 50€ TTC.**  
**Découvrez les tarifs attractifs de nos forfaits**  
**et de nos déplacements.**

-----  
**Véhicule atelier équipé qui se déplace à votre domicile**  
-----







# MARQUET

campingcar-77.com

anciennement



Claye Souilly Caravanes

CONCESSIONNAIRE

Camping-cars & Caravanes



[www.campingcar-77.com](http://www.campingcar-77.com)



Ouvert  
7/7j

51 Avenue Georges Clémenceau - 77400 Lagny-sur-Marne - Tél. 01 78 09 73 08

campingcar77@gmail.com Du lundi au samedi de 9h-12h30 et 14h-19h et le dimanche de 14h à 19h



Prêt de VOITURES DE COURTOISIE possible en cas  
d'intervention technique prolongée !!!

# 250

camping-cars  
en exposition

CAREP  
campingcar IDF

[www.carep-camping-car.com](http://www.carep-camping-car.com)



[www.carep-camping-car.com](http://www.carep-camping-car.com)



Nouveau  
site internet  
360°

Ouvert  
7/7j

CAREP CAMPING-CAR

111 Avenue de Général de Gaulle - 77330 Ozoir-la-ferrière - Tél. 01 60 02 76 08

Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Ouvert le dimanche de 14h à 19h.